

Référentiel des principales durées de conservation

But Poursuivi	Durées de conservation
Gérer notre relation	
Gérer notre relation et le fonctionnement de vos produits et services	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la relation et sont ensuite archivées au maximum 10 ans pour obligations comptables
Gérer vos réclamations	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la relation et sont ensuite archivées au maximum 10 ans pour obligations comptables
Gérer vos opérations et vos transactions	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la relation et sont ensuite archivées au maximum 10 ans pour obligations comptables
Gérer les successions	Dans ce cadre, vos données sont archivées au maximum 30 ans conformément à la réglementation Eckert
Répondre à nos obligations légales	
Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la relation et sont ensuite archivées 5 ans
Déclarations faites à l'administration fiscale des prélèvements forfaitaires et retenues à la source (IFU)	Dans ce cadre, vos données sont archivées au maximum 10 ans pour obligations comptables
Sécuriser nos locaux	
Surveiller nos bâtiments administratifs	Dans ce cadre, vos données sont conservées au maximum 30 jours
Réaliser des opérations marketing	
Analyser vos données afin de personnaliser notre relation commerciale	Dans ce cadre, les données relatives aux prospects sont conservées 3 ans et celles relatives au client le temps de la relation
Gérer les différends	
Recouvrer les créances impayées	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps du recouvrement et sont ensuite archivées au maximum 10 ans pour obligations comptables
Gérer les contentieux et pré-contentieux (notamment par des méthodes de règlement amiable)	Dans ce cadre, vos données sont conservées le temps de la procédure et sont ensuite archivées conformément aux durées de prescription légales